

Mon rêve pour le Proche-Orient



Gilberte Favre

Dans un quotidien romand de mai 1984, l'écrivain et leader politique kurde Noureddine Zaza* plaçait en faveur d'un Moyen-Orient calqué sur le modèle suisse. Arabes, Juifs, Kurdes, Druzes, Persans, chrétiens et musulmans y cohabiteraient dans l'harmonie si leurs droits y étaient reconnus. Mon mari est mort en 1988 sans avoir vu son projet se réaliser et sans avoir non plus assisté à la déliquescence de cette région du monde. Le sort du Moyen-Orient ne m'étant pas indifférent, j'ai fait un rêve...

Désireux d'assurer le bien-être à son peuple et de le libérer des sanctions, le régime iranien dialoguerait en toute amitié et franchise avec le gouvernement d'Obama. Fort de cette nouvelle entente, Téhéran renoncerait à soutenir Bachar el-Assad et le Hezbollah libanais. Il serait demandé aux quelques excités qui prônent régulièrement la destruction d'Israël de se taire.

À Damas, l'un des derniers dictateurs du monde irait se retrancher provisoirement dans son fief. Puis El-Assad quitterait la base soviétique de Lattaquié à bord d'un avion soviétique et s'en irait finir sa vie en Russie, pourquoi pas en Sibérie dont Varlam Chalamov nous a laissé un témoignage impitoyable et sublime dans les *Récits de la Kolytma*.

Quant à la Cour pénale internationale de La Haye, elle attendra encore pour juger «le boucher de Damas» en tant que criminel de guerre. Après tout, combien de nazis se sont-ils cachés après la guerre en Amérique latine!

L'un d'eux, Aloïs Brunner – qu'Hafez el-Assad le père avait bien connu –, s'était même attardé à Damas puisqu'il y est mort en 2010. Bachar suivra donc l'exemple des fuyards nazis.

Mais après lui? Dans mon rêve, les Syriens s'entendraient pour que Daech et les autres extrémistes islamistes retrouvent la Raison. Ensemble, ils créeraient une nouvelle Syrie où Arabes, Kurdes, Arméniens, musulmans, chrétiens, Druzes, alaouites et agnostiques auraient tous les mêmes droits. Les réfugiés pourraient rentrer chez eux et reconstruire leur pays.

En Irak, la région autonome du Kurdistan n'ambitionnerait plus de devenir «un nouveau Dubaï». Elle poursuivrait son développement selon des critères plus équitables et véritablement démocratiques.

«Maman, tu es une incorrigible idéaliste», me dit mon fils. Mais je refuse de désespérer

Ailleurs en Irak, chiites et sunnites parviendraient à se réconcilier, soit ensemble, soit sur la base de deux cantons spécifiques, l'un réservé aux chiites, l'autre aux sunnites.

Le Liban ne serait plus submergé par ses réfugiés (les Palestiniens sont là depuis 1948... et les Syriens depuis 2011) et retrouverait enfin une stabilité politique. Il établirait une nouvelle Constitution, celle instituée par les Français étant devenue totalement anachronique. Comment peut-on, sans rire, oser revendiquer en 2015 que le président de l'Etat soit un maronite, le premier ministre un sunnite et le président un chiite? Cette Constitution d'un autre

temps, reposant honteusement sur une base confessionnelle, a privé le Liban de responsables politiques qui auraient évité bien des guerres et des malheurs au Liban. Ceux-ci avaient le seul tort de ne pas être de «la bonne religion» comme Ghasan Tuéni, l'éditeur et journaliste visionnaire, qui était grec-orthodoxe et ne put de ce fait diriger son pays.

Mais je ne suis pas encore sortie de mon rêve.

À Jérusalem, les Israéliens reconnaîtraient enfin l'injustice subie par le peuple palestinien. Le gouvernement dédommagerait les Palestiniens chassés de leurs terres en 1948 comme eux-mêmes ont été indemnisés par les Allemands.

Les colonies seraient restituées aux propriétaires des terres originelles.

Les uns n'auraient plus peur des autres. Les autres ne terroriseraient plus les uns. Et l'Etat de Palestine existerait.

L'esprit de convivence prôné par Ghasan Tuéni pourrait être vécu au quotidien par les Juifs et les Palestiniens, chrétiens ou musulmans.

Dans toute la région, une ère de prospérité s'ouvrirait. Les relations culturelles et commerciales s'intensifieraient ou plutôt ressusciteraient, comme elles ont existé à une certaine époque. Dans tous les pays, comme ce fut le cas au Liban avant la guerre, le nombre de mariages mixtes augmenterait.

Les Israéliens iraient découvrir les beautés de Pétra, Baalbek, Palmyre et Persépolis.

Les Iraniens, les Syriens, les Irakiens et les Libanais pourraient connaître les hauts lieux d'une Terre triplement sainte...

Au réveil, lorsque je demanderai à mon grand fils: «Que penses-tu de mon rêve?», il me répondrait: «Maman, tu es une incorrigible idéaliste... Ne vois-tu pas que le monde a changé?»

Mais je refuse de désespérer et je ne changerai pas. Je ne suis

d'ailleurs pas la seule. Du Proche-Orient à l'Europe, un peu partout, des êtres partagent mon utopie.

Le 22 mai, *Libération* m'a appris que cette année encore à Berlin naîtrait l'Académie du Divan dont le recteur serait Egyptien et la professeur de philosophie israélienne. Daniel Barenboïm en était l'instigateur. Une douzaine d'élèves y travailleront leur instrument, en plus du piano, et seront invités à suivre «des cours d'éducation philosophique».

À la musique comme instrument de paix, le chef d'orchestre a cette fois ajouté la philosophie.

Sans doute le grand musicien a-t-il déjà vu que la paix est un long combat. La philo ne sera pas de trop pour ouvrir les esprits et les cœurs.

En 1999, avec son ami l'écrivain palestinien Edward Saïd, Daniel Barenboïm avait créé le West-Eastern Divan Orchestra, un orchestre symphonique réunissant des musiciens arabes et israéliens. Après s'être produit un peu partout dans le monde – à Genève, Ramallah, Doha, au Maroc, aux Etats-Unis et en Europe –, l'orchestre est au programme du prochain Festival de Lucerne. Le 16 août, il jouera Debussy, Boulez et Tchaïkovski. Quant au concert du 17 août, avec Beethoven et Schönberg, il aura pour solistes Guy Braunstein et Kian Soltani.

Tout n'est donc pas perdu. Il n'est plus interdit de rêver à la Paix, au Moyen-Orient et dans le monde.

* Dans son autobiographie, «Ma Vie de Kurde», il retrace son itinéraire du Kurdistan de Turquie à la Syrie, du Liban à la Suisse. Ce livre a été traduit après sa disparition en turc, en kurde et en arabe.

.....
Gilberte Favre est l'auteur d'une dizaine de livres dont le dernier, «La Langue des dieux», a été publié aux Editions de L'Aire

Vous et nous

Vous écrivez



Question de démocratie

Henri Garin, Langnau (BE)

Voilà, Alexis Tsipras l'a osé: proposer le référendum aux citoyens grecs sur cette question hautement délicate de l'introduction de mesures drastiques pour le peuple grec contre la poursuite du financement par les pays européens. Pouvait-il faire autrement avant d'accepter des mesures dont l'introduction signifierait probablement sinon une guerre civile, du moins une guerre économique interne sans commune mesure avec tout ce que la population grecque a subi jusqu'ici au cours des dernières années?

Heureusement ce n'est pas à nous de juger ni du référendum ni des propositions européennes. En revanche, la réaction des Européens à la tenue d'un référendum en Grèce peut nous servir de leçon, à nous Suisses qui aimons tellement cet outil fréquemment utilisé dans notre politique intérieure. Même sans être adepte de l'UDC, il faut bien admettre que nos décisions exprimées à de nombreuses occasions de ne pas vouloir entrer dans l'UE sont a posteriori entièrement justifiées. La réaction des ministres de l'UE de samedi démontre, si cela devait encore être nécessaire, que notre démocratie n'est aujourd'hui toujours pas compatible avec celle que préconise l'Union européenne.

Oui, les Genevois sont solidaires des migrants

No Bunkers – Collectif d'occupation du Grütli (Genève)

Réponse à Alexandre de Senarclens, auteur de l'article d'opinion intitulé «Asile: des agitateurs d'extrême gauche irresponsables», LT du 25.06.2015

Les cris d'alerte des associations du domaine de l'asile, de la Commission nationale de prévention de la torture ou des réfugiés eux-mêmes au sujet de l'hébergement en abris PCI ont été systématiquement ignorés des autorités genevoises. L'occupation de la Maison des Arts du Grütli par le collectif No Bunkers fait enfin réagir les autorités, qui confirment que «l'hébergement en abri PCI ne peut être une solution durable». Or, vous accusez ce mouvement de discréditer «ceux qui militent pour une politique d'asile responsable et humaine». Nous tenons à vous rappeler que la Coordination asile et la Ligue des droits de l'homme ont signé le Manifeste No Bunkers, que le CSP et Caritas soutiennent ses revendications. Voilà donc pour vous «les agitateurs habituels» qui échaufferaient une «poignée de requérants d'asile».

En pratique, les membres du collectif ont mis à profit leurs contacts et leurs compétences pour nourrir des centaines de personnes pendant quinze jours. En réduisant leur action à une tentative d'«échauffer» les migrant-e-s, vous niez à ces derniers la capacité de lutter pour défendre leur dignité. Ces quinze derniers jours, une solidarité s'est exprimée entre Genevois et migrants, quel que soit l'état de leur procédure d'asile. Tout cela tord le cou aux images d'une guerre ouverte entre les communautés.

Alors que vous reconnaissez l'inhumanité du logement dans les abris, vous dites que le refus d'y être transféré dessert la lutte. Or, M. Girod, directeur de l'Hospice général, a affirmé que la durée de séjour dans des abris PCI dépassera les quelques semaines. Cette «solution» dont on connaît les conséquences néfastes pour la santé est indigne. Tout comme il est indigne de dénigrer ceux qui ont eu le courage de la refuser. Vous devriez réserver aux autorités, seules responsables de la situation, votre accusation d'impuissance. Quand on sait que la différence entre le nombre de demandes d'asile des quatre premiers mois de 2014 et de 2015 n'est que de 24 cas, l'absence d'anticipation de l'Etat apparaît de manière criante. Pour sa part, le collectif No Bunkers a multiplié les efforts pour permettre une fin heureuse à cette mobilisation. Jusqu'au vendredi 26 juin, les autorités, par la voix du Conseil administratif de la Ville de Genève, n'ont eu qu'une proposition de logement. Le déménagement était prévu pour le dimanche 21 juin. Mais celui-ci a capoté suite au refus du canton de prendre en charge le bâtiment. Quant au local proposé au Seujet, il ne constituait pas une proposition acceptable car il ne durerait que dix jours. Et que les migrants évitent ce quartier où le risque d'être arrêté par la police est très élevé. En conclure qu'ils auraient donc quelque chose à se reprocher est tout simplement injurieux.

Finalement, si le millier de personnes présentes le 18 avril en solidarité avec les migrant-e-s en lutte, les centaines de personnes mobilisées contre le renvoi d'Ayoyes, les manifestations de soutien organisées ces quinze derniers jours, ou les centaines de signatures du Manifeste vous amènent à la conclusion que le seul succès de ce mouvement «aura été d'avoir réuni toute la population genevoise contre lui», nous ne pouvons que constater l'immense abîme qui existe entre la réalité de l'action de notre collectif et votre interprétation.

Vos commentaires sont les bienvenus! Adressez-les à lt_lecteurs@ringier.ch, par fax au 021 331 70 01, ou par courrier: *Le Temps, Courrier des lecteurs, pont Bessières 3, 1002 Lausanne*. Vos lettres ne doivent pas excéder 1500-1800 signes (espaces compris). Vous pouvez aussi commenter les articles d'opinion sur www.letemps.ch et l'ensemble de nos articles sur notre page Facebook.

Le système de milice s'effrite, mais ses fondations sont encore solides



Andrea Pilotti

Lors d'une récente interview à la NZZ, le président d'économiesuisse, Heinz Karrer, a dénoncé l'effritement du système de milice en raison d'une professionnalisation grandissante du parlement qui, à son avis, entraînerait une érosion de la confiance entre la politique et l'économie. Karrer déplore un manque d'expertise économique parmi les parlementaires et appelle de ses vœux une présence plus importante des chefs d'entreprise. La fédération des entreprises suisses, forte d'une déclaration signée par plus de 200 sociétés et organisations de différentes branches, souhaite ainsi freiner la professionnalisation du parlement fédéral.

Le lancement de cette nouvelle campagne d'économiesuisse nous donne l'occasion de préciser au moins deux éléments qui permettent, d'une part, de mieux situer ces revendications dans l'histoire récente du parlement et, d'autre part, de nuancer quelque peu l'idée selon laquelle la professionnalisation du législatif fédéral, à l'œuvre surtout depuis les années 1990, aurait entraîné un affaiblissement des rapports entre économie et politique. Premièrement, les propos de

Karrer ne doivent pas surprendre car, finalement, ils ne font que refléter une position critique envers une professionnalisation du parlement et à la politique d'être plus proches et de faire en sorte que les exigences de la première soient correctement prises en considération par la seconde. La professionnalisation parlementaire par

Les critiques d'économiesuisse contre la professionnalisation du parlement sont loin d'être neuves

contre aurait comme conséquence néfaste un éloignement des élus par rapport à la société civile et à ses besoins. Les affirmations du président d'économiesuisse s'inscrivent en parfaite continuité avec ce discours. Par ailleurs, ces critiques ne font que répéter en quelque sorte celles avancées il y a une année par Christoph Blocher, lors de sa démission du Conseil national.

Deuxièmement, au cours des trente dernières années, les liens entre les milieux économiques et

le parlement ont connu certes des changements parfois assez importants, mais pas toujours dans le sens d'un affaiblissement. De manière générale, nous pouvons identifier deux types de changement.

D'une part, si l'on considère les liens directs entre l'Assemblée fédérale et les grandes banques, industries et assurances helvétiques, force est de constater que ceux-ci ont diminué très sensiblement. En effet, le nombre de parlementaires siégeant simultanément dans les conseils d'administration des plus grandes entreprises suisses est passé de 42 en 1980 à seulement 13 en 2010. D'autre part, au cours de la période récente, se dégagent aussi deux autres tendances qui témoignent de la persistance, voire d'un certain renforcement des relations entre les milieux économiques et le parlement.

La première tendance concerne les élus fédéraux remplissant des fonctions d'administrateur dans des sociétés anonymes; leur nombre ne connaît qu'un léger fléchissement de 1980 à nos jours: 160 parlementaires détenaient au moins un mandat dans une SA en 1980 (65%), alors qu'en 2010 ils sont encore 146 (58%). La baisse est liée à l'arrivée des parlementaires écologistes et des femmes, ainsi qu'à la diminution du nombre d'élus radicaux et démocrates-chrétiens, comptant historiquement le plus de relations avec les petites et moyennes entreprises. Néanmoins, cela n'empêche pas les parlementaires suisses d'afficher encore aujourd'hui un im-

portant enracinement dans l'économie régionale et locale.

La deuxième tendance fait référence au nombre de chefs d'entreprise de l'industrie et des arts et métiers siégeant sous la coupole fédérale. A ce sujet, force est de constater que leur présence a augmenté de manière très sensible. En 1980, on en comptait 16, tandis qu'en 2010 ils sont 36. Cette évolution est notamment tributaire de la forte avancée de l'UDC depuis les années 1990 et de sa nouvelle orientation idéologique désormais centrée non seulement sur les intérêts de la paysannerie, mais aussi sur ceux des PME et des milieux financiers.

Finalement, la nouvelle campagne lancée par economiesuisse prouve, une fois de plus, que le débat sur l'avenir du système de milice est loin d'être épuisé. Comme l'histoire récente du parlement nous l'a montré, les revendications des milieux économiques à ce sujet ne sont certes pas inédites. Cependant, comme le prouvent certaines évolutions, il paraît un peu hâtif de conclure que la professionnalisation du parlement a éloigné l'économie de la politique. La véritable question n'est donc pas celle des liens proprement dits entre les deux sphères, qui existent bel et bien, mais plutôt de leur qualité, sur laquelle les acteurs politiques et économiques peuvent et doivent ouvrir un débat.

.....
Politologue et chercheur, Université de Lausanne